Commune de Valdoie

Élaboration du Plan Local d'Urbanisme

Les capacités de densification

Présentation du diagnostic – 15 novembre 2016





Les capacités de densification

Article L151-4 du Code de l'urbanisme :

Le rapport de présentation du PLU « analyse la capacité de densification et de mutation de l'ensemble des espaces bâtis, en tenant compte des formes urbaines et architecturales ».

Evaluer les capacités de densification et de mutation dans le tissu urbain

- > repérage des espaces non bâtis potentiellement constructibles au sein de l'emprise urbaine
- > repérage du bâti mutable

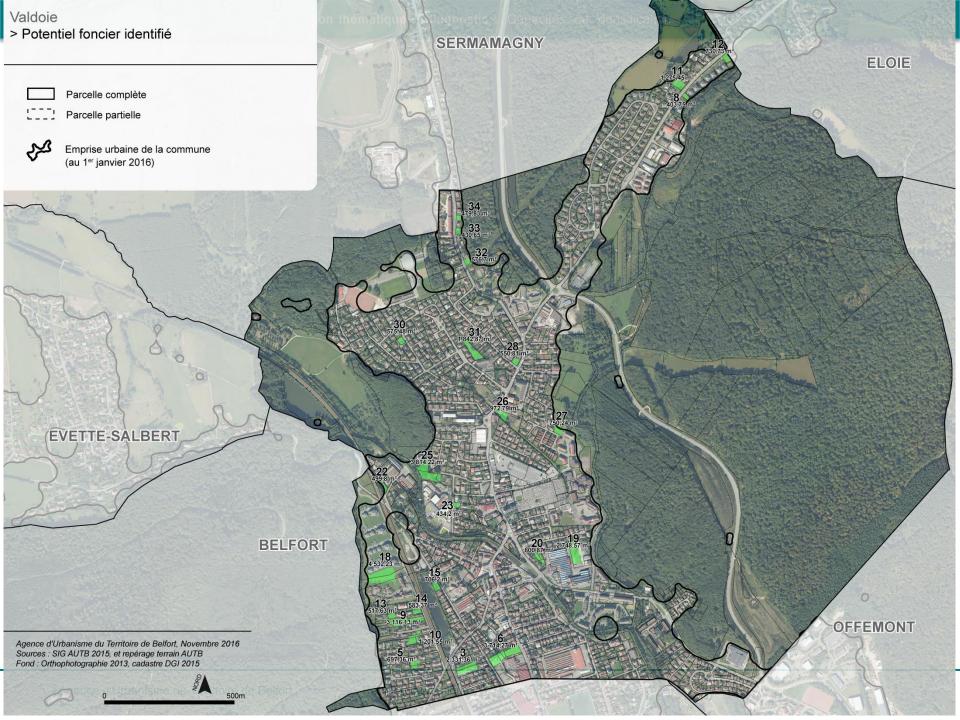
Analyse des espaces non bâtis au sein de l'emprise urbaine

Repérage des espaces non bâtis à partir de la photo aérienne 2013 (octobre) et du cadastre 2016 :

- Parcelles libres de toute construction supérieures à 400 m², soit en totalité ou soit partiellement ;
- Espaces naturels (espaces verts, jardins privés aménagés), agricoles ou forestiers OU espaces artificialisés

A terme, différents niveaux de précision pour apprécier la constructibilité des terrains:

- Servitude d'utilité publique (SUP) : incidence forte du PPRI de la Savoureuse ;
- Configuration des parcelles ;
- Propriétaires des terrains (privé ou public), accès et topo...



À retenir:

> 3,4 ha d'espaces non bâtis disponibles (naturels ou artificialisés) au sein de l'emprise urbaine

À faire :

- > Affiner l'analyse du potentiel foncier par le croisement d'autres données (topographie, nature des propriétaires, SUP, configuration de la parcelle) pour apprécier au plus juste la constructibilité
- > Identifier le potentiel bâti : bâtiments économiques (BBI,...), habitat dégradé sorti du marché de l'habitat...

Enjeux:

> La conciliation de ce potentiel avec les projets d'urbanisation et la modération de la consommation foncière.

Analyse des espaces bâtis au sein de l'emprise urbaine

Repérage des espaces bâtis à partir de plusieurs fichiers statistiques (THLV, Majic), de la photo aérienne 2013 (octobre) et du cadastre 2016 :

- Habitat vacant, dégradé et/ou sorti du marché de l'habitat;
- Bâtiments économiques mutables.

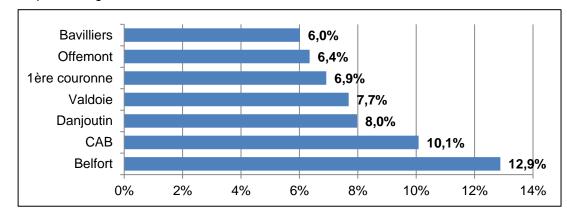
A terme, différents niveaux de précision pour apprécier la constructibilité des terrains:

- Servitude d'utilité publique (SUP) : incidence forte du PPRI ;
- Configuration des bâtiments et des parcelles ;
- Propriétaires des terrains (privé ou public), accès et topo...

La vacance du parc de logements à Valdoie

- 215 logements vacants, soit une vacance d'environ 8%.
- 88% sont des logements collectifs
- 46% datent d'avant 1915 (15% de vacance pour ce parc d'avant 1915).
- 36 logements améliorés depuis 2011 grâce à l'OPAH.

Le parc de logements vacants en 2013

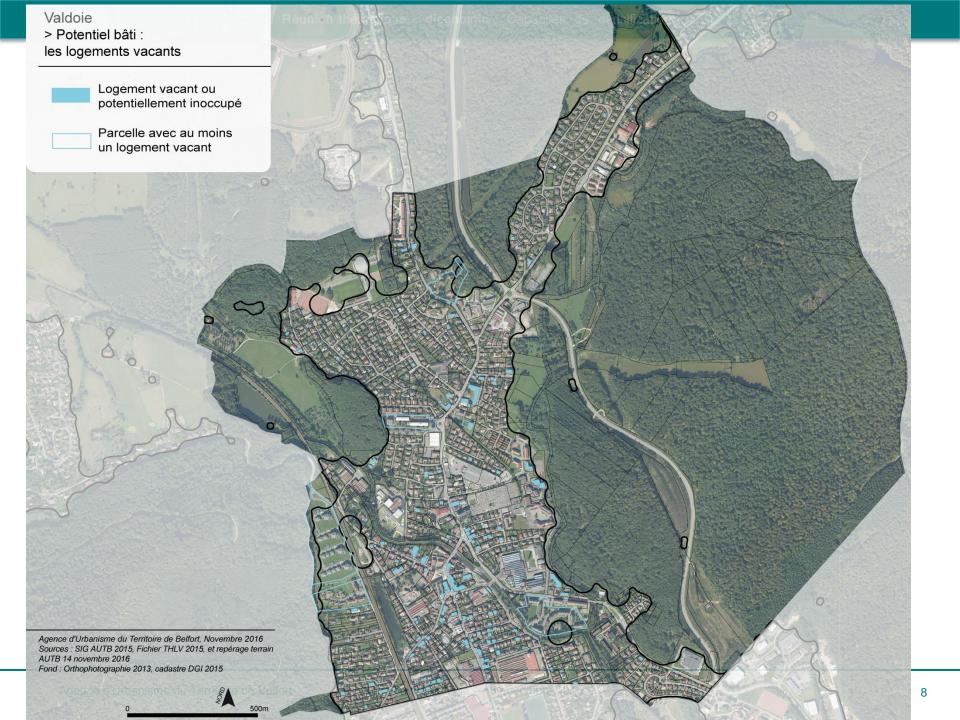


Les plus touchés

Les logements collectifs Les petits logements (moins de 55 m²) Les logements construits avant 1915

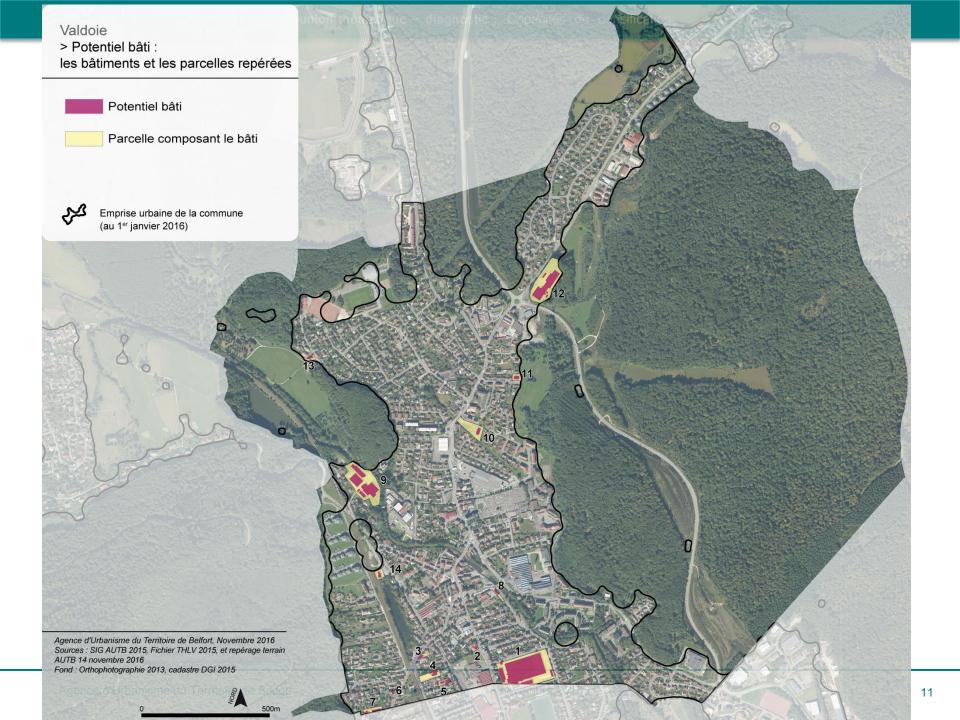
Les moins touchés

Le parc public Les logements individuels Les grands logements (plus de 95 m²) Les logements après 1915









Les bâtiments économiques

1, BBI: 2,2 ha

12, friche Zvereff: 1,2 ha



Les bâtiments économiques

9, Moulin sous Bois: 1,4 ha



Les bâtiments économiques

9, rue Marie-Thérèse

14, rue du 1er Mai



De l'habitat sorti du marché de l'habitat

2, angle rue Carnot et rue Pasteur

3, rue Zola

4, hangar SMTC



5, rue de l'Espérance



De l'habitat sorti du marché de l'habitat

6, rue Albert Thomas



7, rue Anatole France



8, rue du 11 novembre

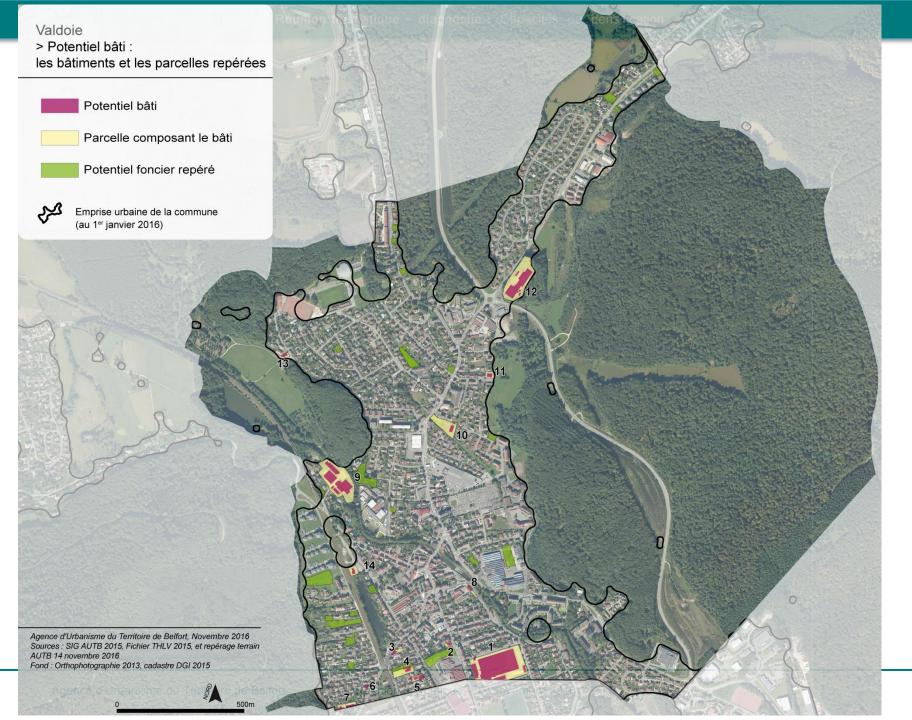


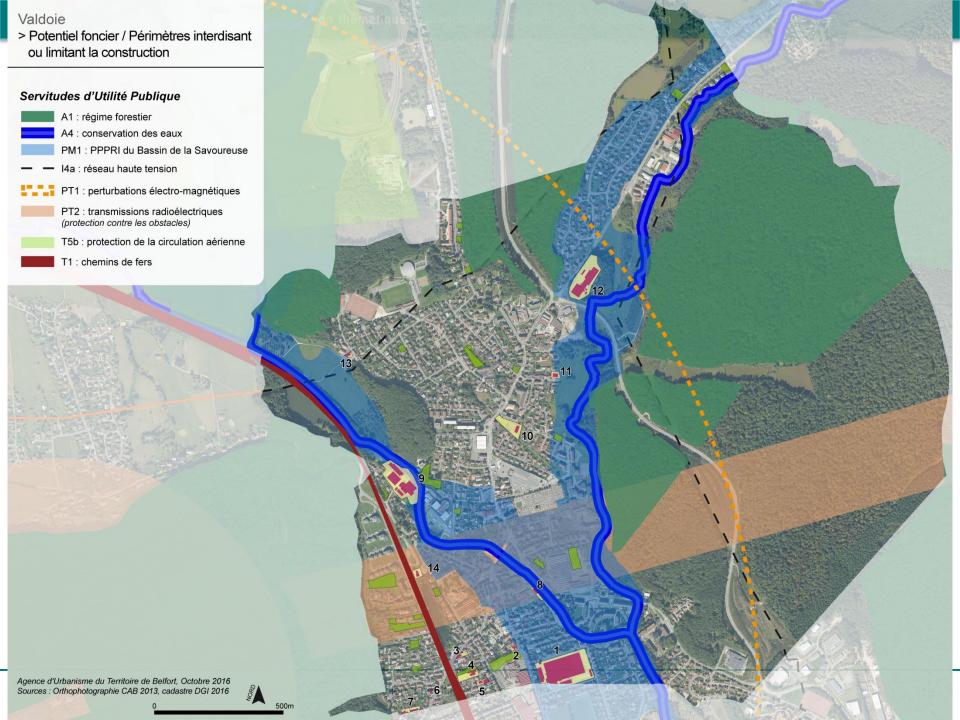
10, rue de Turenne



10, rue du Monceau







Merci de votre attention